



REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Lundi 10 Avril 2017

N° 4

SOMMAIRE

	Page
Elections Présidentielles .....	1
Commémoration de l'armistice Lundi 8 Mai 2017 .....	1
Compte Administratif 2016 .....	1
Tableau des Taxes Directes .....	2
Présentation du budget 2017 .....	2
Recrudescence d'incivilité .....	4
Chemin Piétonnier RD.62 .....	4
Foire à Tout : 21/05/2017 .....	4
Rappel déchetterie .....	5
Brûlage à l'air libre .....	5
Je protège mon eau .....	5
Relais 31 : Concours de pétanque .....	5
Rappel : chasse aux œufs .....	5
A.S.C.S.S. : Théâtre : 28:04:2017 .....	6
Maisons fleuries .....	7
Spectacle Intercommunal .....	7
Secrétariat : mairie fermée .....	7
Repas des anciens .....	7
Villages récré Séjours ados Juillet 2017.....	8

1er tour : **DIMANCHE 23 AVRIL 2017**  
2ème tour : **DIMANCHE 7 MAI 2017**

Le bureau de vote (mairie) sera ouvert de **8h à 19h** sans interruption.

D'autre part, nous vous informons que toutes les cartes électorales ont été distribuées.

**ATTENTION** : 1 seule enveloppe par foyer donc possibilité d'avoir plusieurs cartes dans une enveloppe.

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE LE  
LUNDI 8 MAI 2017 A 11H30

**11H30** : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, avec la participation des Sapeurs-Pompiers.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle polyvalente.

Les habitants de la commune sont invités à participer nombreux à cette manifestation qui sera suivie du banquet annuel concernant les anciens de la commune âgés de 65 ans et plus et des personnes accompagnantes qui se sont inscrites en mairie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**FONCTIONNEMENT**

L'année 2016 se solde par un excédent de : **34.353,12€.** auxquels, il convient d'ajouter les **121.116,24 €** d'excédent de 2015,

**SOIT UN RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE 155.469,36 €**

Les recettes de la commune proviennent essentiellement des dotations de l'Etat et des taxes des impôts locaux votés par le Conseil Municipal.

Pour les impôts locaux, cela représente 48 % des recettes.

Pour les dotations de l'Etat, cela représente 47 % des recettes.

**TABLEAU D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Taxe d'habitation	18,47 %	18,47 %	18,47 %	18,47 %
Taxe foncière	20,58 %	20,58 %	20,58 %	20,58 %
Taxe foncière non bâti	39,38 %	39,38 %	39,38 %	39,38 %
C.F.E.	15,95 %	15,95 %	15,95 %	15,95 %

En dépenses : augmentation des charges à caractère général due au fait de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, à notre participation au fonctionnement du service A.D.(application du droit des sols).

nouvellement créé à charge des communes de la Communauté de Communes, à l'augmentation considérable de la participation du Sivos (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) suite à une augmentation du nombre d'élèves ainsi qu'une augmentation de la participation au S.D.I.S.(Service Départemental d'Incendie et de Secours).

En investissements : Déficit d'investissements de **19.810 €** ajouté du report 2015 , donnent pour 2016 un déficit de **65.134 €** affectés à l'article 1068 du budget primitif 2017 pour 25.513€

**L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT EST REPORTE AU C/002 pour 129.955 €.**

**Le budget de fonctionnement 2017 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes à 743.116 €**

**PRESENTATION DU BUDGET 2017**

Les recettes communales sont fournies par :

Les revenus des 4 taxes pour un montant de 307.703 €, soit 41,4 % du budget ;  
 Par les dotations de l'Etat pour un montant de 269.123 €, soit 36,2 % du budget ;  
 Le résultat de l'excédent reporté, pour un montant de 129.955 €, soit 17,4 % du budget  
 Le reste des recettes venant de locations d'immeubles, concessions cimetièrè.

Principales dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général de 139.857 €, soit 18,8 % du budget ;  
 Charges de personnel de 216.900 €, soit 29,8 % du budget ;  
 Contribution aux organismes de regroupement pour 179.500 €, soit 24,15 % du budget,  
 Dont 151.500 € au Syndicat Scolaire (SIVOS) soit 20,3 % du budget.

**L'INVESTISSEMENT EST EQUILIBRE EN DEPENSES ET RECETTES A 404.425 €.**

En recettes :

Vente d'un terrain communal	60.000 €
Subventions d'investissements	183.000 €
Emprunt bancaire	30.000 €
Ces recettes viendront financer le projet d'aménagement du chemin piétonnier du RD.62.	
FCTVA – T.L.E. – T.A. pour	39.380 €
Dont affectation de résultat à l'article 1068 de 25.513€ ,	
irement de la section de fonctionnement à	89.000 €

En dépenses :

Aménagement du Chemin Piétonnier RD 62 + réfection de trottoirs	277.200 €
Emprunts et Dettes pour	32.707 €
Déficit d'investissement reporté pour	25.513 €



Lundi 10 Avril 2017

N° 4

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

C.C.I.C.V : NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTER CAUX VEXIN

La nouvelle organisation de la C.C.I.C.V. se met en place.

Les premières réunions ont permis d'acter l'organigramme général de fonctionnement : composition du bureau, désignation des 15 vices-présidents, animateurs des commissions thématiques.

La réunion du 03/04/17 a adopté les 3 comptes administratifs des 3 ex-Communautés de Communes et tous les comptes administratifs des budgets annexes.

Les compétences des 3 ex-communautés de Communes sont maintenues en 2017, le temps qu'une harmonisation se fasse entre les ex-communautés de communes.

Un premier budget (2017) a été élaboré et adopté par l'Assemblée Générale.

La participation financière de l'ex-communauté de communes du plateau de Martainville est passée de 4,5 % à 3,13 % amenant ainsi une baisse lissée sur 4 ans de 41 euros pour notre commune par foyer.

L'année 2017 sera consacrée à l'harmonisation des compétences (très différentes entre les 3 ex-communautés de communes) et à rechercher un taux d'imposition identique aux 64 communes de la nouvelle C.C.I.C.V.

Les compétences qui ne seront pas reprises par la nouvelle C.C.I.C.V seront rendues aux communes.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF « LA HEMAUDIÈRE »

Nous avons maintenant la certitude que l'assainissement collectif de la Hémaudière sera réalisé.

Il reste encore des points à régler avant le début des travaux :

- emplacement pour les pompes de relevage, leurs alimentations électriques, le tracé définitif du réseau de collecte, les problèmes de circulation à résoudre.

Il est évident que la création du réseau d'assainissement doit être entièrement terminée avant le raccordement du 1er branchement des habitants.

Pour les travaux en domaine privé (tous les branchements individuels) une réunion sera organisée pour la signature de convention entre le Syndicat du Crevon (gestionnaire de l'assainissement collectif) et tous les habitants acceptant la réalisation de leur branchement par l'entreprise missionnée par le Syndicat du Crevon.

En effet, cette convention est nécessaire pour l'obtention, par les particuliers, d'une subvention de l'Agence de l'Eau.

Le délai maximum pour cette opération sera le suivant :

\* 2017 : réseau domaine public et si possible le domaine privé ;

\* 2018 : si les conditions météorologiques défavorables n'ont pas permis de réaliser les branchements fin 2017, ils seront réalisés au début du printemps 2018.

Encore un peu de patience... mais la participation financière de l'Agence de l'Eau est accordée et les travaux se feront.

**RECRUESCENCE D'INCIVILITE**

1°/ Depuis plusieurs jours, nous retrouvons les plots d'éclairage du chemin des écoliers de la place du 19 Mars, ou des sentiers traversant les lotissements, dégradés, voir cassés, non réparables et qu'il faudra remplacer.

2°/ De même des panneaux de signalisation sont tordus et couchés, des balisettes de signalisation aplaties ainsi que des feux de poubelles.

3°/ Il est navrant que par jeu ou par esprit de destruction, certains en arrivent à commettre de tels actes.

4°/ Une plainte a été déposée en gendarmerie, mais tous ces équipement sont destinés à assurer la sécurité de tous, j'en appelle à la vigilance de chacun afin de retrouver la tranquillité dans notre village.

*Merci.*

**AMENAGEMENT PIETONNIER RD.62**

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier 2 paysage.

Les appels d'offres ont été lancés :

- 1er lot : pour la voirie et le chemin piétonnier ;
- 2ème lot : aménagement « espaces verts ».

4 entreprises ont déposé des offres pour le lot n° 1.

6 entreprises ont déposé des offres pour le lot n° 2.

La Commission d'Appel d'Offres se réunira le 21/04/2017 pour la désignation des 2 entreprises retenues pour ces travaux.

**Pour rappel** : les travaux concernent la séquence n° 3 –rue des Rougemonts– allant de la mairie jusqu'au carrefour de la rue du Moulin (carrefour compris).

Ces travaux pourraient débuter fin mai, début Juin.

**FETE DU VILLAGE « FOIRE A TOUT »**

Le Comité des Fêtes organise le week-end des 20 et 21 Mai 2017 la fête du village au cours de laquelle aura lieu une :

**FOIRE A TOUT**  
**Dimanche 21 Mai 2017 à partir de 7h00**  
**Prix : 3 € le mètre**  
**Inscription des exposants au : 06.76.04.96.36**

Le programme des festivités vous sera communiqué dans les publications municipales du mois prochain.

**RAPPEL : DECHETTERIE**

Nous vous rappelons que la déchetterie est ouverte :  
les lundis et mercredis **de 17h à 19h30**.  
En cas de jour férié, l'ouverture est reportée au lendemain.

**BRULAGE A L'AIR LIBRE**

**Le brûlage à l'air libre est strictement interdit.**

**JE PROTEGE MON EAU**

5 bonnes raisons de se préoccuper de l'eau :

- Economie : j'allège ma facture en consommant moins d'eau et en récupérant l'eau de pluie du jardin ;
- Ecologie : je fabrique moi-même des produits ménagers non polluants ;
- Déchets : je bois de l'eau du robinet servie dans des carafes ;
- Santé : je consomme une eau de qualité pour préserver ma santé ;
- Loisirs : je me baigne dans des eaux sans risque sanitaire.

**RELAIS 31 : CONCOURS DE PETANQUE**

Le « relais 31 » organise un concours amical de pétanque le :

**SAMEDI 29 AVRIL 2017 A 14 HEURES**

**Prix : 6€**

**Lots à gagner**

**Inscription obligatoire au 02.35.02.12.00**

**RAPPEL : CHASSE AUX OEUFES**

Nous vous rappelons qu'une chasse aux œufs de Pâques destinée aux enfants de Servaville-Salmonville jusqu'à l'âge de 12 ans, est organisée le :

**DIMANCHE 16 Avril 2017**

**Dès 10h30**

**Sur les terrains entre la salle des fêtes et l'espace Joannès Dugelay.**

Pour les retardataires qui ne se sont pas encore inscrits, inscriptions sur place.  
Participation de 1€

**THEATRE**  
**Tout public par la compagnie TRACES**

**A QUOI TU REVES ?**

Une question simple, à priori. Et pourtant, il semblerait qu'il nous soit de plus en plus compliqué d'y répondre.

D'où vient cette difficulté de donner une réponse simple à une question simple, de formuler nos désirs d'enfants, d'adolescents, d'adultes.

Depuis trop longtemps - peut-être nous a-t-on trop répété d'arrêter de rêvasser - il nous faut penser, toujours et à tout moment, concret, rationnel, utile, productif.

Depuis trop longtemps déjà, la société tente de nous nourrir d'envies de consommation et de satisfaction immédiate de nos désirs : le plaisir, ici et tout de suite.

Alors, A Quoi Tu Rêves ? Un récit merveilleux pour redonner une place aux rêves.

**VENDREDI 28 AVRIL 2017 à 21 h 00**  
**salle polyvalente de Servaville-Salmonville**  
**Tarifs: 10 € (8 euros pour les adhérents de l'ASCSS)**  
**Réservations: 02 35 23 49 64 ou 06 08 35 14 78**



## MAISONS FLEURIES

Pour participer au concours des maisons fleuries, pas d'inscription préalable.  
Le Jury fait le tour de toutes les habitations de Servaville et des hameaux.  
Si vous êtes candidats pour composer le jury, veuillez prendre contact avec :

**Magali HERISSON Tél. 02.35.23.75.42**

## SPECTACLE INTERCOMMUNAL

Date à retenir : le prochain spectacle intercommunal, destiné aux anciens de plus de 65 ans aura lieu le **MARDI 17 OCTOBRE 2017 à SAINT AUBIN EPINAY.**

L'heure et le programme vous seront communiqués dans une prochaine publication.



## SECRETARIAT : MAIRIE FERMEE

Le secrétariat de la mairie sera fermé les : 1er MAI et 8 MAI 2017

## CLUB DES ANCIENS



**VOYAGE AU TYROL du 11 au 17 JUIN 2017**  
**IL RESTE DES PLACES !!! PRIX 845,00€ / OUVERT A TOUTES PERSONNES**  
**RESERVATION JUSQU'AU 25 AVRIL AU :**  
**02.35.23.49.02 OU 02.35.23.52.81**



## REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, un repas est offert gratuitement à tous les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus.

Les personnes intéressées doivent remplir le papillon d'inscription ci-dessous, le découper et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie.

La participation pour les personnes accompagnantes est de **27 euros**.



**REPAS DU 8 MAI—DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 28 AVRIL 2017**

(Coupon à détacher et à remettre en mairie : **inscription indispensable**)

Mr et Mme \_\_\_\_\_ participeront au repas du 8 Mai

Pour les personnes seules : Mr ou Mme \_\_\_\_\_  
participera au repas du 8 Mai

Nombre de personnes accompagnantes :

**ÉTÉ 2017**  
**VILLAGES RÉCRÉ**

ATTENTION  
1 N F D  
150€  
LA SEMAINE

Pour les 11/14 ans

2 SEJOURS DE VACANCES

**Lieu**  
Base nautique  
de la Varenne à  
St Aubin le Cauf  
76

Activités nautiques, hébergement sous tentes...

**Dates**  
Du 10 au 14  
et du 17 au 21  
juillet 2017

places limitées

Inscription dès maintenant auprès de la mairie de Préaux

Renseignements en mairie de Préaux auprès de Karine Durieu au 02.35.59.02.63  
ou preaux.servicejeunesse@orange.fr

### Villages récré à Préaux 2 SEJOURS JUILLET 2017 pour les 11/14 ANS

**DESTINATION** : Base nautique de la Varenne Plein Air, au cœur d'un cadre naturel exceptionnel situé à 60 km de Rouen et 190 km de Paris où toutes les activités de plein air sont permises.

**EFFECTIF** : 20 jeunes

**ÂGE** : entre 11 et 14 ans (nés en 2006/2005/2004 et 2003)

**DURÉE** : du 10 au 14 juillet et du 17 au 21 juillet 2017 soit 5 jours et 4nuits

**SITUATION** : Rue des Launay - 76510 Saint Aubin Le Cauf.

**HÉBERGEMENT** : Sur la base. Les jeunes seront hébergés sous tentes igloos fournies par les familles, et un marabout pour la vie quotidienne et la restauration sera mis à notre disposition.

**ENCADREMENT** : 1 Directrice Karine Durieu et 1 Animateur BAFA Pierre Bihl

**ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE** : L'objectif principal de ce séjour est de favoriser la prise de responsabilité et de l'autonomie des jeunes, dans le respect des règles de vie établies avec les jeunes. Ils participeront à l'organisation de la vie quotidienne et à la programmation des activités. Les attentes et les souhaits de chacun seront pris en compte par l'équipe d'animation.

**ACTIVITÉS** : Découverte des activités nautiques, ce séjour proposera sport et détente.

Au programme : activités catamaran, paddle, kayak, tir à l'arc, VTT, escalade, bubble foot sous la conduite de moniteurs diplômés d'Etat.

De nombreuses activités annexes seront proposées par l'équipe d'animation. Initiation au camping, activités multisports, ateliers manuels. Une veillée différente chaque soir est proposée aux enfants.

**TRANSPORT** : à la charge des parents

**TARIFS** : 150 EUROS (réservé aux habitants de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin et communes conventionnées) 225 EUROS Hors communes